

INFORMATIONS PRATIQUES

● DATE ET HEURE

22 et 23 mars 2018

● LIEU

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES

Salle des examens

Bd du Jardin Botanique, 43 - 2^e étage

B-1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 211 78 11

● ACCÈS

Métro Rogier ou Botanique

Plan : <http://www.usaintlouis.be/sl/731.html>

● DROITS D'INSCRIPTION

Participation gratuite mais inscription obligatoire avant le

9 mars 2018 via ce [lien](#) ou la rubrique « Agenda » sur

<http://www.usaintlouis.be/>

Via ce [lien](#), vous avez aussi la possibilité

de souscrire aux actes du colloque

(Bruylant) au tarif préférentiel de 72,5 EUR.

● COMITÉ SCIENTIFIQUE

CEDRE - <https://cedre.hypotheses.org>

● RENSEIGNEMENTS

delphine.misonne@usaintlouis.be

sara.correaroa@usaintlouis.be



À QUOI SERT LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ?

RÉALITÉ ET SPÉCIFICITÉ DE SON
APPORT AU DROIT ET À LA SOCIÉTÉ

Colloque en l'honneur
du Professeur François Ost

Bruxelles,
22 et 23 mars
2018

PRÉSENTATION

Au terme d'un demi-siècle de développement, il est nécessaire de s'interroger sur la réalité et la spécificité de l'apport du droit de l'environnement au droit et à la société. Dans un contexte de concurrence des normativités et de profonde redéfinition du rôle des États, quel est le rôle et la place de ce droit dans les sociétés contemporaines ?

L'approche, résolument interdisciplinaire, croise trois points de vue : celui des sciences sociales qui évalue les usages réels par les acteurs sociaux et les effets concrets des normes juridiques (parfois très éloignés, parfois opposés aux attentes officielles), celui du juriste spécialisé qui prend la mesure des fonctionnalités juridiques, et enfin celui du philosophe qui s'interroge sur les finalités intrinsèques du droit (sa manière spécifique de poursuivre justice et démocratie).

Les questions classiques relatives à l'autonomie de cette branche transversale du droit, son succès ou son déclin, l'originalité de ses concepts, instruments et procédures, la nature des valeurs qu'il poursuit seront ainsi revisités à l'aune de la problématique de ses usages, fonctions et finalités. Le droit de l'environnement (envisagé, selon l'optique du pluralisme juridique, dans ses différentes sources et à différentes échelles) opère-t-il véritablement comme un levier de transformation de la société ? N'est-il qu'une régulation cosmétique, l'alibi d'une logique lourde opérant en sens contraire ? Voire encore et toujours la simple transposition d'un « droit d'ingénieur » noyé dans un océan de normativité technique ?

Comment le rôle du droit de l'environnement s'est-il infléchi, au cours des deux dernières décennies ? Ses objectifs actuels sont-ils suffisamment définis ? Peut-on réellement encore évoquer un droit de l'environnement, ou celui-ci se décline-t-il nécessairement en des formes très plurielles, voire antagonistes, dans sa réalité contemporaine ?

Enfin, la société civile n'attend-elle pas trop de ce droit de l'environnement et de sa dimension contraignante, au risque d'en être trop fortement déçue ? Qu'en veut-elle encore exactement, à une époque où la place de l'État et l'œuvre même de régulation n'ont cessé d'être remis en question ?

Évaluer les potentialités du droit de l'environnement aujourd'hui, en croisant le réalisme sociologique de ses usages et effets, l'étude de ses techniques spécifiques, et l'apport des valeurs qu'il entend poursuivre, tel est l'objectif du colloque.

PROGRAMME

JEUDI 22 MARS 2018

08h15 | **Accueil**

09h00 | **Ouverture du colloque**

Accueil : Pierre JADOU, recteur de l'Université Saint-Louis - Bruxelles, Sébastien VAN DROOGHENBROECK, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Saint-Louis - Bruxelles & Delphine MISONNE, directrice du CEDRE

Allocution d'ouverture : Céline FREMAULT, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de l'environnement

LA PLACE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA SOCIÉTÉ

Présidence : François Ost

09h30 | Dominique BOURG, Université de Lausanne

09h50 | Benoît DERENNE, fondateur et directeur de la Fondation pour les Générations Futures

10h10 | Edwin ZACCAI, Université libre de Bruxelles

Interdisciplinarité et droit de l'environnement

10h30 | Débat

10h50 | Pause-café

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, LEVIER DE TRANSFORMATION

Présidence : Delphine MISONNE

11h10 | Agnès MICHELOT, Université de La Rochelle

La solidarité écologique ou l'avenir du droit de l'environnement

11h30 | Gilles MARTIN, Université de Nice / Sciences-Po Paris

Le droit de l'environnement est-il un droit innovant ?

11h50 | Julien BÉTAILLE, Université de Toulouse

Le droit de l'environnement, un instrument de transformation de la société ? Bien sûr, mais comment ?

12h10 | Anaïs BERTHIER, Client Earth

Le nouvel activisme judiciaire ou comment mobiliser le droit de l'environnement ?

12h30 | Débat

12h50 | Pause déjeuner

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET LES MIROIRS DE LA DÉMOCRATIE

Présidence : Jacques SAMBON

14h00 | François TULKENS, Université Saint-Louis - Bruxelles

Un droit qui favorise une pratique renouvelée et approfondie de la démocratie - La loi communale ou comment faire du neuf avec du vieux

14h20 | Gerhard ROLLER, Technische Hochschule Bingen

Le droit de l'environnement, laboratoire de procédures de participation transfrontière ?

14h40 | Émilie GAILLARD, Université de Caen

Les multiples visages des tribunaux citoyens au service de l'environnement

15h10 | Débat

15h30 | Pause

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, CORVÉABLE ET MALLÉABLE

Présidence : Charles-Hubert BORN

15h50 | Pauline MILON, doctorante à l'Universités d'Aix-Marseille et de Lausanne

Le droit de l'environnement moteur d'une révolution juridique. Pour un droit mineur

16h10 | Sophie GAMBARDELLA, chargée de recherche CNRS, Université de Strasbourg

D'un droit de la nature vers un droit d'apprentis sorciers ?

16h30 | Débat

16h50 | Abdelfeteh BITAT, doctorant à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Does Environmental Regulation Pave the Way for Eco-Innovation?

17h10 | Adélie POMADE, chercheuse associée au CEDRE

Logique graduée et recomposition du rôle des pouvoirs publics

17h30 | Débat

17h50 | Fin de la première journée

VENDREDI 23 MARS 2018

08h30 | **Accueil**

08h50 | **Début des travaux**

À QUI SERT LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ?

Présidence : François TULKENS

09h00 | Ines VERLEYE, SPF Santé publique et Environnement & Dries VAN EECKHOUTTE, Conseil d'État

Law and lawyers at multilateral environmental negotiations

09h20 | Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice de recherches au CNRS, CERIC, Aix-Marseille

La quête de l'effectivité du droit international de l'environnement

09h40 | Débat

10h00 | Luc LAVRYSEN, UGent, Cour constitutionnelle

Vers un nouveau Pacte Mondial pour l'Environnement ?

10h20 | Delphine MISONNE, Université Saint-Louis - Bruxelles

Le droit de l'environnement, une histoire de transitions(s)

10h40 | Débat

11h00 | Pause

LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT, FIGURE DE JANUS

Présidence : Benoît JADOT

11h20 | Catherine LARRÈRE, professeure émérite à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

"Entre philosophes et juristes, peut-il y avoir un débat sur les droits de la nature ?"

11h40 | François OST, Université Saint-Louis - Bruxelles

12h00 | Débat

12h30 | Déjeuner

14h00 | Clôture du colloque